

## Conseil de développement du Pays de Mormal

### SÉANCE DU 8 JANVIER 2019

#### Présent(e)s :

- M.Cambier Guislain
- Mme Druennes Daniele
- M. Alliot Frédéric
- M. Caffieri Maurice
- M.Guffroy Vincent
- M. Darras Brigitte
- Mme Beirnaert Mary Véronique
- M. Rompteau Marie-Chantal
- M. Sénéchal Olivier
- M.Deljehier Melvin
- M. Lemoine Christophe
- M. Sénéchal Sandrine
- M. Deguelle Jean-Pierre
- Mme Leroi Thérèse

#### Excusé(e)s :

#### I. Introduction de séance :

Début de séance : introduction du Président du CD (présentation des vœux)

#### II. Exposé de M. sénéchal :

Monsieur SÉNÉCHAL : Collectif Ensemble pour le climat en Avesnois / Professeur à l'université Polytechnique HdF → Intervention sur son domaine d'activité sur le collectif :

Comment mettre en place des initiatives locales pour protéger l'environnement et le paysage ?

Intervention sur le dérèglement climatique et sur la réduction des GES et neutralité carbone.

Objectif du collectif : expliquer / sensibiliser mais aussi accompagner les collectivités dans une aide à la décision sur les questions environnementales.

Diagnostic climatique (GIEC) → Étude sur les conséquences d'un RC qui dépasserait +1,5°C et +2°C. Depuis l'ère industrielle, RC de 1°C. Il est encore temps d'éviter d'aller jusqu'à 2°C.

2 scénarii élaborés par le GIEEC :

- 1 optimiste qui permet d'éviter de passer au-dessus des 2 degrés
- 1 pessimiste (avec aucune intervention) dépassement de +5 degrés.

Avant 1960 les écarts par rapport à la température moyenne étaient stables. Après 1960, la majorité des moyennes sont positives.

Les émissions de GES à l'origine de ce dérèglement. Présentation des bons et mauvais élèves en matière de réduction de GES (France +3,2% de 2015 à 2017).

Mouvement citoyen en augmentation : Marche pour le climat / actions en justice contre l'État néerlandais / action en justice en cours contre l'État français. Des élus portent également plainte (contre Total par exemple).

Conséquence du RC : intensité des vagues de chaleur, fonte de la banquise, perte du récif coralliens, prise annuelle de poissons réduites, événements climatiques intensifiés...

Zoom sur le territoire : tornade d'Haumont par exemple.

Perspective sur le territoire : Région HdF victime d'une augmentation des dégâts liés aux inondations (+60%) des sécheresses (de 40 à 60%). Engendre des conséquences sanitaires (ex : hantavirus, foyers de transmission actif dans le Nord, les Ardennes, l'Avesnois).

Principaux leviers d'actions pour éviter les +1,5 degrés d'ici 2050 :

- Réduction des émissions des GES de 45% par rapport à 2010, d'ici 2030 ;
- Atteindre la neutralité carbone

Principaux postes d'émissions :

- Les transports
- L'industrie
- L'agriculture
- Les déchets
- Les bâtiments

Leviers d'actions sur la captation :

- Les bâtiments
- L'usage
- Rationalisation des usages et notamment du numérique

Problème sur la production PV (épuiement des ressources rares).

Actions sur l'activité industrielle (ex : Refresco)

Mobilité : favoriser le commerce de proximité / le télétravail / copropriété

Captage de carbone : sylviculture / gestion agricole durable → Outil d'aide à la décision

Développement des circuits courts (vente direct / marché bio / AMAP)

Déchets (réduction / traitement / opération type « 0 déchet » / Repaire café / Démarche « retour à l'envoyeur » / principe de tarification incitative).

Coût de l'inaction supérieur au coût de l'action. La France se classe dans le Top 10 mondial en matière de pertes économiques. Pacte Finance Climat (1 000 milliards d'euros / an).

Impact sur l'emploi : l'ADEME démontre que la TE peut créer jusqu'à 900 000 emplois d'ici 2050 (46 600 emplois en HdF).

#### **Questions posées au Conseil communautaire :**

**Peut-on avoir un état des lieux des pratiques de la CCPM ?**

**Comment les collectivités peuvent elles jouer leur rôle sur la promotion des écogestes ?**

**Peut-on demander aux organismes publics compétents une estimation rationnelle et scientifiquement fondées des causes et des conséquences ?**

**Comment prendre en compte de manière systématique la neutralité carbone ?**

#### **III. Discussion entre les participants à la réunion :**

Mme DURESNES : Sur les circuits courts et le bio. Constat sur les prestataires qui fournissent les 53 communes de la CCPM (API restauration majoritaire). 500 000 repas / an. Plus de force pour la CCPM pour négocier les marchés. Discussion en cours. Volonté de réintroduire le local. Légumerie (seuil critique).

TEOM, avantage social

2015 → Réflexion sur la mise en place d'une taxation incitative (ex : ROEMI ou TOEMI).

TOEMI : une part fixe et une part variable sur le nombre de personne dans la famille

ROEMI : la totalité sur nombre de personne dans la famille.

La CCPM continue sa réflexion. Dans un contexte de fusion, la TEOM est injuste mais pratique.

2022 → Extension des consignes de tri.

Forêt de Mormal → Forêt domaniale qui appartient à l'État qui en confie la gestion à l'ONF. C'est un EPIC, vocation commerciale. Les réponses de la part de l'État de l'ONF du Préfet : ils ont un programme, un plan de gestion, il le respecte. Création d'un Comité de Massif. Réunion programmée sur la gestion de la forêt. Une vidéo a fait que l'ONF n'a pas souhaité se rendre à la réunion. Chêne pédonculé n'est pas adapté au réchauffement climatique. Volonté de replanter du Chêne sessile et Rouvres.

Le Président de la CCPM rappelle que la CCPM n'a pas de pouvoir réglementaire sur la chasse ou sur la gestion de la forêt.

Anecdote sur le RC : prévision météo France en 1995 se confirment.

Le Président de la CCPM est convaincu du RC par des constatations réelles :

- Moins de moustiques,
- Mortalité importante d'abeille cet été,
- 1/3 de perte d'oiseaux ces dernières années sur le territoire.

Exemple « one shot » ou actions plus complètes.

Partager au maximum → La réunion de ce soir en est une.

Le problème de la France est la longueur administrative. Création d'un COPIL collaboratif (avec citoyens et élus) → CC en Haute-Loire.

Comment établir le contact avec les élus pour les sensibiliser ? Le travail continue auprès des élus d'information / de sensibilisation / intervention en conseil municipal / travail de fournis.

Le plan de gestion est-il appliqué ? Ce n'est pas parce qu'un plan a été fait par l'État qu'il est pertinent d'un point de vue écologique ? Interpellation de l'ONF possible par le collectif *Ensemble pour le climat* ?

Sujet sur les réserves d'eau (ex : usine à Sassegny). Cause à effet entre la perte d'eau et le choix de chênes moins gourmands.

Sur la question de l'eau, nous sommes dans le cercle vicieux, de suremballage. Échéance du processus pas si loin que ça.

Ex sur l'aide à la plantation de haies bocagères (28 km ces dernières années). Chaque année, la CCPM entretient 750km de haies par des entreprises locales.

Les exemples concrets (composteurs / récupérateurs d'eau...). Il faut être très programmatiques.

Chance d'être dans un Parc. Aller voir où il n'y a pas de Parc (pas de haies, pas de verges, de biodiversités...).

<p style="text-align: center;"><b>Prochaine réunion :</b> <b>Lundi 8 avril 2019 18 h</b> <b>CCPM Le Quesnoy</b></p>
---